

Plan stratégique 2013-2014-2015

1. Présentation de l'Intercommunale

- A. Services organisés par l'Intercommunale
- B. Publics et missions
- C. Organes de gestion
- D. Personnel de l'Intercommunale

2. Les principes d'action

- A. Améliorer la visibilité
- B. Améliorer la qualité du service
- C. Favoriser l'adhésion au concept de Promotion Santé
- D. Améliorer la communication interne

3. Les axes de travail

3.1. Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE)

- 3.1.1. Les bilans de santé individuels
- 3.1.2. Les vaccinations
- 3.1.3. La mise en place de programmes de promotion de la santé et la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé
- 3.1.4. La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles
- 3.1.5. Organisation de « points santé » pour le supérieur hors université
- 3.1.6. Etablissement d'un recueil standardisé des données sanitaires

3. 2. Laboratoire d'effort

3. 3. Espace documentation santé

3.4. Cellule Projets

1. Présentation de l'Intercommunale

A. Services organisés par l'Intercommunale

Service de Promotion de la Santé à l'Ecole

Cellule projets

Espace documentation santé

Laboratoire d'effort

- pour les enfants des écoles
- pour les sportifs

Services autonomes

- Planning Familial
- Consultations O.N.E.
- Service de Médecine du travail
- Collecte de sang (Croix-Rouge)

B. Publics et missions

L'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland est constituée de l'association des communes suivantes :

- Boussu
- Dour
- Honnelles
- Quiévrain
- Saint-Ghislain

➤ Service promotion de la santé à l'école

Vingt-cinq établissements scolaires communaux et provinciaux situés sur notre territoire sont conventionnés avec notre service PSE.

Pour nos cinquante-quatre implantations scolaires, le nombre d'élèves sous notre tutelle au 15 janvier 2011 s'élevait à 6524 élèves.

➤ Laboratoire d'effort

Pour tous, en individuel ou en club...

Le Centre évalue les capacités physiques de l'individu en vue d'adapter son entraînement. Pour les clubs, une évaluation globale de la condition physique de l'équipe en vue d'adapter les entraînements peut être réalisée.

Pour les élèves de 5^e année primaire de nos écoles communales

➤ Espace documentation santé

L'espace documentation santé est accessible aux enseignants, professionnels de la santé, animateurs socio-culturel, membres d'associations, étudiants ainsi qu' à tous les relais du secteur de l'éducation et de la promotion à la santé qui souhaitent bénéficier d'un soutien pour mettre en place un projet.

➤ Cellule projets

Des projets de promotion à la santé et des supports pédagogiques sont réalisés au bénéfice des écoles de nos communes affiliées.

C. Organes de gestion

Composition de l'Assemblée Générale 2012 de l'Intercommunale Harmegnies-Rolland

BOUSSU:

Madame Giovanna CORDA
Madame Viviane GILMANT
Monsieur Antonio LASARACINA
Monsieur Jean HOMERIN
Monsieur Nicolas BASTIEN

DOUR:

Madame Nancy SOYEUR
Madame Marcelle WATTIER
Madame Isabelle ABRASSART
Monsieur Yvon BROGNIEZ
Madame Mauricette HENQUART

HONNELLES:

Monsieur Bernard PAGET
Madame Chantal LECOMPT
Monsieur Patrick DESCAMPS
Madame Pascale HOMERIN
Monsieur Yves POTVIN (DCD)

QUIEVRAIN:

Madame Séverine VANDEN BERGHE
Monsieur Salvatore MIRAGLIA
Monsieur Jean-Michel DIEU
Madame Diana HOCHART
Monsieur Pierre TROMONT

SAINT-GHISLAIN :

Monsieur Fabrice FOURMANOIT, Président
Madame Séverine DEMAREZ
Monsieur Philippe DUHAUT
Monsieur Hugues BRUNIN
Madame Marie-Hélène LECLERCQ

Composition du Conseil d'administration

- Monsieur Fabrice FOURMANOIT, Président
- Monsieur Nicolas BASTIEN
- Madame Claudine COOLSAET
- Madame Giovanna CORDA
- Monsieur Karl DELSARTE
- Monsieur Patrick DESCAMPS
- Madame Pascale HOMERIN
- Monsieur Salvatore MIRAGLIA
- Madame Nancy SOYEUR
- Madame Séverine VANDEN BERGHE

Composition du Comité de gestion

- Monsieur Fabrice FOURMANOIT : Président
- Madame Claudine COOLSAET : Vice-Présidente
- Monsieur Patrick DESCAMPS : Vice-Président
- Madame Giovanna CORDA : Vice-Présidente
- Madame Séverine VANDEN BERGHE : Vice-Présidente

D. Personnel de l'Intercommunale

Direction administrative

Madame Louissette HUART

Direction médicale

Docteur Philippe LOUVRIER

Médecins

Docteur Giuseppe CARAVELLA - Médecin PSE

Docteur Bruno VAN DE VORST - Médecin Laboratoire d'effort

Infirmières

Madame Joëlle WILQUIN

Madame Karine HANOTTE

Adjoint de projets

Monsieur Marcello CODA

Secrétariat

Madame Françoise GOSSET

2. Les principes d'action

A. Améliorer la visibilité du service

- Actions de promotion de la santé dans nos communes

D'année en année, notre travail de promotion de la santé dépasse le cadre scolaire pour mieux se faire connaître dans nos communes.

Depuis 2011, le travail du service a été réorganisé pour qu'un jour/semaine soit dédié aux activités réalisées en partenariat avec les communes affiliées à notre Intercommunale.

Chaque année, les services communaux font appel à nos équipes. Des actions de promotion de l'alimentation équilibrée, de promotion de l'activité physique... sont réalisées à leur demande et en partenariat avec des structures implantées sur leurs territoires (les antennes locales de l'ONE, AMO, PCS ...)

Dans les prochaines années, nous développerons encore ces activités dans les plaines de jeux et mettrons à leur disposition du matériel d'animation. Le module sur l'hygiène « Antoine, il est l'heure » créé par notre personnel, a été testé en juillet 2012 auprès de plusieurs groupes d'enfants. Evalué favorablement, il sera proposé prochainement dans toutes les communes.

Cette démarche de travail en synergie avec les différents partenaires locaux constituera un axe à part entière dans notre travail de promotion de la santé.

- Par des publications

En début d'année scolaire dans chacune de nos écoles, des brochures reprenant l'ensemble de nos missions sont distribuées.

Des affiches identifiant notre service PSE leur sont également remises.

La promotion de nos services (Laboratoire d'effort, Espace documentation santé,...) ne se limitera pas exclusivement aux écoles. Les activités que nous réalisons en extérieur seront également le moyen de promouvoir nos services.

- Par notre site Internet

Le Service PSE, l'Espace documentation santé, le laboratoire d'effort... ainsi que les projets développés avec nos partenaires communaux sont présentés sur le site de l'Intercommunale www.icomsante.be

Régulièrement actualisé, il constitue un véritable outil de communication avec nos écoles et notre public. Les directions peuvent d'ores et déjà consulter toutes les dispositions légales en matière de bilans de santé, maladies transmissibles,..... Tous les documents relatifs au Service PSE sont téléchargeables.

Notre site participe également à la sensibilisation de nos écoles à la promotion de la santé. Il est régulièrement alimenté de nouvelles publications que l'on peut consulter dans la rubrique « News ».

B. Améliorer la qualité du service

Une attention particulière sera toujours portée à l'accueil au sein du service lui-même, et à l'exploitation du temps d'attente à la visite médicale.

Toujours dans le but d'un meilleur service rendu à notre public, nous continuerons à renforcer nos compétences et nos connaissances. Le personnel participera à différentes formations en lien avec la promotion de la santé.

L'informatisation des données médicales reste également un gage important de qualité. Les données relatives à la visite médicale en ce compris les dates de vaccinations sont entièrement informatisées. Chaque année le personnel se forme à l'utilisation des nouvelles applications d'encodage des données médicales.

C. Favoriser l'adhésion au concept de « Promotion Santé » dans les écoles

- Commission santé

Notre projet de service 2007-2014 proposait l'installation de commissions santé dans nos écoles. Ce principe est actuellement adopté par 18 établissements scolaires. Chaque année, nous continuons à promouvoir les Commissions santé afin qu'à terme la majorité de nos établissements scolaires y adhèrent.

- Conférences thématiques

Notre service proposera encore pour les prochaines années des conférences thématiques sur des sujets en lien avec l'actualité ou les préoccupations des écoles. Afin de permettre la participation maximale des enseignants, ces présentations seront inscrites dans leurs périodes de concertation.

D. Améliorer la communication interne

- Réunions de service

L'organisation actuelle du travail est telle que chaque école est prise en charge par un médecin et une infirmière bien spécifique.

Nous nous trouvons donc actuellement face à un découpage du travail de promotion de la santé par équipe et par école.

Cette pratique nous éloigne parfois d'une démarche de promotion de la santé en terme de partage d'informations et prive parfois les autres personnels d'informations, d'expériences et de ressources utiles.

Face à ce constat, depuis plusieurs années déjà, et ce sera encore le cas dans les années à venir, des réunions régulières seront organisées pour assurer :

- Le suivi médical et social
- Le suivi de projet, la préparation des journées à thème
- Des réunions de travail pour renforcer la gestion de certaines situations

3. Les axes de travail

3.1. Les bilans de santé individuels

A. Promotion des attitudes saines

➤ Exploitation du temps d'attente lors de la visite médicale

Le plan stratégique précédant avait mis en évidence la dimension de l'accueil des élèves au sein du service lui-même. Des minis projets adaptés à l'âge des élèves permettent d'exploiter le temps passé dans la salle d'attente : exposition, animations sur l'éveil des sens, l'hygiène dentaire, le développement pubertaire.

Projection du DVD « Jouer, s'amuser, sans tricher, c'est gagner », le DVD « sauve qui peut »...

➤ A l'occasion du bilan de santé

Notre service PSE rencontre les enfants à plusieurs reprises durant leur scolarité.

En même temps que les conclusions de l'examen médical, une courbe de croissance avec calcul du BMI leur sera remise ainsi que des brochures de promotion de la santé. Toutes les anomalies signalées lors de l'examen font l'objet de demandes de suivi médical chez un spécialiste. Elles sont accompagnées d'une brochure rappelant aux parents toute l'importance à accorder au suivi (excès pondéral, problème de vue ...). Cette année certains thèmes de santé seront privilégiés selon le niveau d'enseignement : la gratuité des soins dentaires jusque 18 ans, la vaccination...

L'information, l'écoute et les conseils aux parents restera un levier important face aux problèmes de santé rencontrés par leurs enfants.

➤ Par des examens spécifiques

- Organisation de journées sportives dans chacune de nos communes.

A partir de cette année, l'examen sportif, se voit totalement repensé. L'électro au repos réalisé jusqu'à aujourd'hui, sera remplacé par un bilan de santé complété par une épreuve sportive pour tous nos élèves de 5^e année primaire.

Une attestation d'aptitude au sport ce jour leur sera remise.

- Réalisation de bilans spécifiques de santé.

A la demande des services PMS, des écoles, ou de nos médecins scolaires, notre service réalise des bilans de santé complémentaires. Ceux-ci sont motivés soit par la réorientation d'élèves vers un enseignement plus adapté, pour des problèmes d'hygiène, de prise en charge de situations familiales, pour les primo-arrivants,...

B. Promotion de la santé bucco-dentaire

Cette année, les actions de promotion de la santé dentaires seront intensifiées.

➤ Campagne « sourire pour tous »

Le réseau des Centres de santé scolaires vigies, auquel nous adhérons depuis plusieurs années contribue à l'enquête concernant la santé bucco-dentaire des jeunes du Hainaut.

Cette année encore, plusieurs classes ont été sélectionnées pour participer à l'enquête « sourire pour tous ». Après avoir complété un questionnaire sur leurs pratiques alimentaires et d'hygiène buccale, les enfants sont examinés par un dentiste. Les résultats de l'examen sont remis aux parents.

➤ Actions de promotion de la santé dentaire :

Diffusion dans la salle d'attente aux élèves de 3^{ème} maternelle du DVD « la princesse et la brosse à dents ». Une brosse à dents sera remise à chaque enfant.

Pour renforcer le message d'éducation à la santé, nous mettons à disposition des enseignants la mallette « sourire pour tous ».

➤ Distributions de brochures sur la gratuité des soins :

Edités par la Fondation pour la santé dentaire, Mon carnet « sourire » et le « guide du sourire éclatant » : Objectif zéro carie, 3 bons trucs... seront distribués aux élèves à l'occasion de leur visite médicale.

Un flyer d'information sur la gratuité des soins dentaires jusque 18 ans sera systématiquement ajouté aux conclusions de la visite médicale des élèves de 3^e maternelle.

C. Suivi des anomalies dépistées

Actuellement, nos statistiques font apparaître que plus de 60% des anomalies signalées n'ont pas donné lieu à un suivi médical.

Par des rappels réguliers, nous insisterons auprès des parents pour qu'ils nous informent des conclusions du suivi. Déjà lors de la visite médicale, nous annexons à la demande de suivi une brochure rappelant aux parents toute l'importance à accorder au suivi (excès pondéral, problème de vue ...).

La présence de boîtes aux lettres dans 5 de nos écoles n'a pas significativement amélioré le retour de l'information. L'évaluation de cette action sera faite avec les directions concernées et éventuellement replacées dans d'autres écoles.

3.1.2 La Vaccination

De par son caractère obligatoire, les services PSE sont les seuls en contact régulier avec tous les enfants en âge scolaire.

Notre service reste particulièrement proactif dans sa mission qui consiste à :

- Recueillir les données vaccinales existantes pour assurer le suivi individuel
- Informer les parents et les élèves des vaccinations recommandées aux différents âges.
- Proposer et effectuer, à la demande des parents, les vaccinations mentionnées dans le calendrier vaccinal.

Le calendrier de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles reste identique à celui de 2011.

En pratique :

- **Bilan Vaccinal en 3^e maternelle, pour les 5-6 ans**,
Vaccination de rappel Polio-Diphtérie-Tétanos-Coqueluche
La vaccination de RRO si la première dose n'a pas été administrée.
Le rattrapage de vaccination de Meningite C, si le vaccin n'a pas été effectué précédemment.
- **Bilan Vaccinal en 2^e primaire**
Vaccination de rattrapage des vaccins proposés en 3^e maternelle.
- **Bilan Vaccinal en 6^e primaire, pour les 11-12 ans**
Vaccination de la deuxième dose RRO. Les RRO I -II si pas administrés précédemment.

- **Bilan Vaccinal en 1^{ère} et 2^{ème} secondaire 13-14 ans**
Pour les filles, vaccination HPV (et pour tous l'hépatite B si pas administrée précédemment).
- **Bilan Vaccinal en 4^{ème} secondaire, pour les 15-16 ans**
Vaccination Diphtérie-Tétanos-Coqueluche le RRO si la deuxième dose n'a pas été administrée.

Pour les élèves absents lors des séances de vaccinations, trois séances de rattrapage se tiendront au Centre les mercredis après-midi.

3.1.3. Mise en place de programmes de promotion de la santé et promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé

A. Commissions santé

L'implantation d'une commission dans les écoles apporte une réponse cohérente à la mise en projet d'un établissement scolaire.

A l'heure actuelle, elles sont installées dans 18 établissements scolaires.

D'année en année, nous continuerons à promouvoir les Commissions santé afin qu'à terme nous puissions couvrir la toute grande majorité de nos établissements scolaires.

B. Visite des établissements scolaires

La promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé constitue une mission essentielle à la promotion de la santé à l'école. Tel que prévu dans notre décret, la visite des établissements scolaires est une manière concrète de réaliser cette mission.

Cette visite d'inspection porte sur la salubrité et l'hygiène des installations sanitaires et scolaires. Elle est réalisée en collaboration avec les services communaux du bien être et de la prévention. Une attention particulière est portée aux lieux de vie : cours de récréation, sanitaires, réfectoires, l'hygiène et l'entretien des toilettes, aux procédures d'urgence et de premiers soins adoptées par l'école,...

C. Promotion des règles d'hygiène dans les écoles

Des actions de promotion des règles d'hygiène seront menées dans nos écoles sur différents thèmes de santé.

- Le réseau des services PSE de l'observatoire de la santé du Hainaut, auquel nous participons activement, vient de finaliser plusieurs outils didactiques sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène.

Le dossier « Atout propre », la grille d'analyse des temps de midi, pourront être exploités dans les écoles.

- Les affiches réalisées par notre Service sur le lavage des mains, la ventilation des classes seront également redistribuées dans chacune de nos implantations scolaires.

- En début d'année, toutes nos écoles ont reçu la brochure « Mômes en santé ». Ce guide, édité avec le soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles, aborde les multiples aspects de la prévention dans les collectivités.

- La brochure « Mon cartable, poids plume » ainsi que des affiches seront distribuées dans les écoles.

- Cette année, le personnel participera à la formation sur la réduction des nuisances sonores dans les écoles : « Décibelle et Groboucan ». Ce projet développé par le Centre Régional d'Initiative de l'Environnement (CRIE) de Namur sera développé dans une de nos écoles. Notre personnel formé à cette technique d'animation pourra par la suite l'exploiter à la demande d'autres établissements scolaires.

- Avec l'accord de la Ville de Saint-Ghislain et de l'école J. Rolland à la base du projet, nous avons pu reproduire le DVD « sauve qui peut ».

Ce support d'animation pourra être visionné par nos élèves lors de la visite médicale.

Notre Espace Documentation-santé, les membres de notre réseau PSE ainsi que le CLPS Mons-Soignies assureront sa plus large diffusion.

3.1.4. La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles

A. Pédiculose

Conformément aux nouvelles dispositions en cette matière, notre service ne pratique plus l'éviction systématique des élèves atteints de pédiculose (lentes ou poux). Seuls les élèves atteints de pédiculose persistante malgré les recommandations du service seront évincés pour une période maximale de trois jours.

Comme précédemment, le retour à l'école est conditionné au passage préalable au centre de santé ou à la présentation d'un certificat médical attestant l'absence de poux.

B. Dispositif d'urgence

Afin de répondre de la manière la plus efficace possible aux éventuelles situations d'urgence sanitaire, le Service PSE dispose d'un système d'intervention en dehors des heures d'ouverture du service en cas de maladies transmissibles comme la diphtérie, la méningococcie et la poliomyélite. Ce dispositif a été actualisé et transmis à notre tutelle.

3.1.5. Organisation de point santé pour le supérieur hors universités

- Distribuer les brochures réalisées par le service PSE développant le rôle de soutien et de conseils que peut apporter notre service dans certaines situations. Par exemple, en cas de problèmes comme le stress, boulimie, angoisse, contraception, assuétudes,..... Le personnel médical et para médical reste disponible en cas de demande.
- Plusieurs activités seront réalisées avec les élèves de l'enseignement supérieur :
 - Un blocus presque parfait : Préparation des élèves de 1^{er} année à leurs premiers examens de janvier.
 - Journées sur la vie affective et contraception : 1^{er} décembre (journée Sida), le 14 février (saint-Valentin), réalisation d'affiches. Ces activités seront organisées en collaboration avec le planning familial Léa Lor.

3.1.6. Etablissement d'un recueil standardisé des données sanitaires

Depuis cette année, nous entrons dans une pratique plus régulière d'encodage en ligne de nos visites médicales. Chaque année, l'ensemble des bilans de santé des populations scolaires vues à la visite médicale sont encodés.

Notre service qui a fait l'acquisition du logiciel DosMed continuera à former son personnel à son utilisation. La bonne maîtrise de cet outil nous permettra de pouvoir retirer des statistiques sur nos indicateurs de santé que l'on retrouvera dans notre rapport annuel d'activités.

3.2. Laboratoire d'effort

Pour tous, en individuel ou en club...

- Le service réalise les bilans de santé et évalue la condition physique
- Evalue les capacités physiques de l'individu en vue d'adapter son entraînement
- Pour les clubs, une évaluation globale de la condition physique de l'équipe afin d'affiner les entraînements

Pour les écoles, réalisation d'épreuves sportives (test de Léger) aux élèves de 5^e année.

3.3. Espace documentation santé

L'espace documentation santé est organisé dans les locaux du Centre de Santé Harmegnies-Rolland, en collaboration avec le CLPS Mons-Soignies.

L'espace documentation santé est accessible au travailleur social, enseignant, professionnel de la santé, animateur socio-culturel, membre d'une association, étudiant, à tous les relais dans le secteur de l'éducation et de la promotion à la santé qui souhaitent bénéficier d'un soutien pour mettre en place un projet.

Nous proposons :

- Des supports d'animations
- Des folders
- Des outils pédagogiques
- Des conférences thématiques et découvertes d'outils.

Les différentes thématiques de santé abordées sont :

- L'alimentation
- L'activité physique
- L'hygiène
- L'enfance
- L'adolescence
- Le sommeil
- La vaccination
- Les allergies.....

La convention de service établie avec le CLPS Mons-Soignies, nous soutient dans l'organisation de conférences thématiques pour la diffusion d'informations et d'outils pédagogiques aux autres PSE, enseignants...

3.4. Cellule projets

Des projets de promotion à la santé et des supports pédagogiques à la mise en place de projets sont réalisés au bénéfice de nos communes affiliées (affiches sur la ventilation des locaux scolaires, sur l'hygiène des mains, sur la prévention des coups de chaleur, ...)

